



**Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
de Champagne-Ardenne**

**Séance du 30 novembre 2011
Avis n° 2011-11**

Avis sur la demande d'autorisation permanente de fouilles paléontologiques dans les marnes du Sinémurien inférieur sur la Réserve Naturelle Régionale de la Côte de Bois-en-Val (Ardennes) – M. Ligeron, en date du 20 mai 2011

Vu la demande de M. Ligeron Jean-Michel, en date du 20 mai 2011, d'autorisation permanente d'accès à la Réserve Naturelle Régionale de la Côte de Bois-en-Val (Ardennes) pour effectuer des recherches paléontologiques dans les marnes du Sinémurien inférieur,
Vu les éléments scientifiques et publications apportés par M.Ligeron à la demande du CSRPN,
Vu les éléments scientifiques apportés en séance,
Après délibération lors de sa séance du 30 novembre 2011,

Article 1 :

Une autorisation permanente de fouille paléontologique ne peut être délivrée du fait de l'intérêt de la pelouse marneuse de cette Réserve, où vivent *Alytes obstetricans* (crapaud accoucheur - protection nationale), *Epicactis palustris* (Epicactis des marais), *Dactylorhiza incarnata* (Orchis incarnat - liste rouge Champagne-Ardenne), *Platanthera bifolia* et *P. chloranta* (Platanthères à deux feuilles et verdâtre).
Une autorisation délivrée à titre permanent créerait des surmarchés hors des sentiers, donc des risques d'altération du milieu, et pourrait inciter d'autres chercheurs sur l'affleurement.

Article 2 :

Pour permettre l'étude paléontologique des méso et microfaunes des Marnes de Warcq du Sinémurien inférieur, une autorisation - en présence du responsable du site – peut s'envisager pour une séance de prélèvements, avec la réalisation de deux sondages, afin de recueillir une quantité significative de sédiments. Leur tamisage et leur étude se faisant ensuite hors du site (opération qui pourrait être réalisée avec plusieurs personnes afin de limiter le temps d'intervention sur l'affleurement).

Article 3 :

L'analyse des prélèvements et de la faune fossile permettrait d'apprécier l'intérêt du gisement et la pertinence de la méthode d'étude pour la connaissance de la faune de Vertébrés (poissons) du Sinémurien des Ardennes. Au vu des résultats, une nouvelle demande de fouille pourrait être sollicitée.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 30 NOV. 2011

Le président du CSRPN

Daniel YON